

Oral DNB 2017

Remise de la fiche à compléter aux élèves le **10 février 2017**

Fiche à remettre complétée au plus tard le **28 avril 2017** au secrétariat du collège

I - Calendrier

Les épreuves écrites terminales se dérouleront :

- Les jeudi 29 et vendredi 30 juin 2017.
- La session de remplacement est prévue les jeudi 14 et vendredi 15 septembre 2017.

L'épreuve orale se déroulera le mercredi 14 juin 2017.

II- Rappel des principales dispositions

1. Evaluation de l'épreuve orale de soutenance d'un projet

L'épreuve orale de soutenance d'un projet permet au candidat de présenter l'un des projets qu'il a menés au cours des enseignements pratiques interdisciplinaires du cycle 4 ou dans le cadre de l'un des parcours éducatifs (parcours Avenir, parcours citoyen, parcours d'éducation artistique et culturelle) qu'il a suivis.

Cette épreuve orale est une soutenance : elle n'a pas pour objet d'évaluer le projet, individuel ou collectif, réalisé par l'élève, mais sa capacité à exposer la démarche qui a été la sienne, les compétences et connaissances qu'il a acquises grâce à ce projet, notamment dans les domaines 1, 2, 3 du socle commun et, selon la nature du projet, les contenus plus spécifiques des domaines 4 et 5.

Les candidats peuvent choisir de présenter l'épreuve individuellement ou en groupe, sans qu'un groupe puisse excéder trois candidats. Dans tous les cas, chaque candidat fait l'objet d'une évaluation et d'une notation individuelle.

- Tous les enseignants de toutes les disciplines peuvent être membres des jurys de cette épreuve orale.
- Le jury sera composé de deux enseignants et ponctuellement 3 si besoin.
- L'épreuve se déroulera en deux temps :
 - 1 exposé de 5 minutes si le candidat est seul ou de 15 minutes s'il est en équipe de 2 ou 3.
 - 1 entretien avec le jury de 10 minutes pour un candidat seul ou 15 minutes pour une équipe
- Le barème est le suivant :
 - 50 points pour la maîtrise de l'expression orale
 - 50 points sur la maîtrise du sujet. C'est donc la démarche de projet et la forme des propos tenus par le candidat qui devront être évalués.

Il s'agit d'évaluer la soutenance d'un projet c'est-à-dire **une prestation orale** (mais pas le projet en lui-même qui a été évalué en cours d'année) : le candidat est-il capable de présenter la démarche ainsi que les compétences et les connaissances qu'il a acquises grâce au projet

- La note obtenue à cette épreuve ne sera en aucun cas communiquée aux candidats.
- L'épreuve peut être présentée en partie (**5 minutes maximum**) dans une langue vivante étrangère.

Date de remise du projet choisi parmi les EPI suivi en 3^{ème} ou un des 4 parcours (Avenir, Citoyen, d'Education Artistique et Culturelle ou Santé) : 28 avril 2017

Date de l'oral du DNB : Mercredi 14 juin 2017 (matin)

Grille indicative d'évaluation (voir sur Pronote) : L'épreuve est notée sur 100 points :

Stéphane EYRARD
Principal-Adjoint

NOM : Prénom : Classe :

Titre du projet choisi pour l'oral du DNB :

Ce projet est issu de l'EPI ou Parcours (précisé) :

Pour rappel, vous trouverez sur Pronote les Parcours et EPI proposés pour cette année en 3^{ème} mais également la fiche d'évaluation

Passage seul ou en groupe (maximum 3 élèves) : (si le choix se porte

sur une présentation en groupe, préciser les nom(s), prénom(s) et classe(s) des autre membres du groupe)

Si tu envisages de faire ta présentation dans une langue étrangère (5 minutes maximum), précise la langue

dans laquelle tu souhaites la faire (attention limité aux langues enseignées au CoIV et LIV) :

Signature élève

Signature Parents